

La proportion de bacheliers au sein d'une génération a connu, ces dernières années, une légère hausse : 63 % des élèves entrés en sixième en 1995 ont obtenu le baccalauréat, alors que 61 % des élèves entrés en sixième en 1989 ont terminé leurs études secondaires en étant titulaires de ce diplôme. Cette progression est due, pour l'essentiel, à l'augmentation de la part des bacheliers technologiques. Les chances d'obtenir le baccalauréat restent très liées à l'âge et aux acquis scolaires à l'entrée en sixième : seuls 25 % des élèves entrés au collège avec un an de retard sont devenus bacheliers. Les disparités sociales de réussite demeurent assez fortes ; un enfant d'ouvrier non qualifié a deux fois moins de chances de devenir bachelier qu'un enfant de cadre ou d'enseignant. À niveau et retard scolaires comparables, les disparités de réussite selon le milieu social, le sexe ou les caractéristiques familiales sont encore importantes. En revanche, les élèves ayant effectué toute leur scolarité secondaire dans le secteur public ou dans le secteur privé ont, à caractéristiques de départ identiques, des chances comparables de devenir bacheliers.



ministère
éducation
nationale



Les bacheliers du panel 1995 : évolution et analyse des parcours

Depuis les années 70, des panels d'élèves ont été mis en place afin d'analyser précisément les parcours des élèves tout au long de leur scolarité. Cette étude s'appuie principalement sur le panel d'élèves recrutés à l'entrée en sixième en 1995, et mobilise également le précédent panel de collégiens recrutés en 1989 afin d'établir quelques éléments de comparaison entre les deux cohortes (voir l'encadré p. 6).

La proportion de bacheliers augmente légèrement

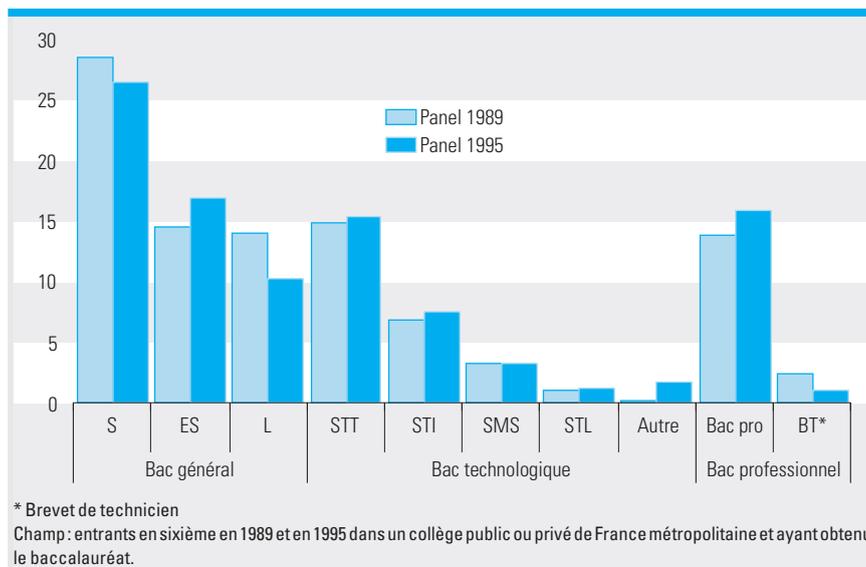
Un peu moins des deux tiers (63 %) des élèves entrés en sixième en 1995 sont devenus bacheliers. La proportion de bacheliers dans une génération¹ augmente légèrement, par rapport à ce qui pouvait être observé parmi les élèves du panel 1989 : 61 % de ces derniers ont terminé leurs études secondaires avec le baccalauréat. La proportion de bacheliers technologiques progresse de 26 % à 29 % parmi l'ensemble des bacheliers, alors que la part des bacheliers généraux diminue de 57 % à 54 %. En revanche, la proportion de bacheliers professionnels² est stable (environ 17 % des bacheliers). Les élèves obtiennent un peu plus souvent un baccalauréat avec mention (31 % d'entre eux, soit une progression de 2 points par rapport aux bacheliers du panel 1989).

La répartition de l'ensemble des bacheliers dans les différentes voies s'est modifiée en l'espace de six ans, surtout au sein de l'enseignement général (graphique p. 2). Les bacheliers entrés en sixième en 1995 ont plus fréquemment préparé la série économique et sociale (ES) : près de un bachelier général sur trois au lieu de un sur quatre dans le panel 1989. Les bacheliers littéraires sont, eux, en recul ; ainsi ils ne rassemblent plus que 19 % des bacheliers généraux, contre 25 % dans le panel 1989. Les bacheliers scientifiques – qui représentent la moitié des bacheliers généraux – sont aussi légèrement moins nombreux. La répartition dans les différentes séries technologiques reste stable. La série STT (sciences et technologies tertiaires), actuelle série STG (sciences et technologies de la gestion), rassemble plus de un bachelier technologique sur deux. Viennent ensuite la série STI (sciences et technologies industrielles) avec 27 % des bacheliers technologiques, puis les séries plus minoritaires

1. La proportion de bacheliers dans une génération correspond à la proportion d'élèves qui obtiennent le baccalauréat, que ce soit dès la première candidature ou après, parmi l'ensemble des élèves du panel. Cela correspond aux sessions 1996 et suivantes pour le panel 1989 et aux sessions 2002 et suivantes pour le panel 1995.

2. Dans cette Note, on a choisi, par commodité, d'inclure sous l'appellation « bacheliers professionnels » les titulaires d'un brevet de technicien (BT), diplôme proche du baccalauréat professionnel, mais plus technique, dans un domaine bien spécifique. Ce sont tous deux des diplômes de niveau IV à finalité principale d'insertion professionnelle.

Répartition des bacheliers selon la série du baccalauréat (en %)



Source : MEN-DEPP, panels d'élèves du second degré recrutés en 1989 et 1995

TABLEAU 1 – Niveau(x) redoublé(s) dans l'enseignement général par les bacheliers « en retard » (en %)

Niveau redoublé	Bacheliers GT *		Bacheliers professionnels	
	Un an de retard	Deux ans de retard ou plus	Un an de retard	Deux ans de retard ou plus
Primaire				
CP	1,6	2,6	4,4	7,5
CE1	1,1	1,7	3,2	1,1
CE2	0,7	1,2	2,2	1,1
CM1	0,7	0,8	1,9	3,2
CM2	1,3	1,8	4,4	2,9
Collège				
6 ^{ème}	2,1	9,2	19,3	24,4
5 ^{ème}	3,7	15,2	23,8	25,8
4 ^{ème} (générale)	5,3	15,9	15,3	22,4
3 ^{ème} (générale)	10,8	22,7	13,4	13,9
Lycée				
Seconde	31,4	39,6	- (1)	-
Première	19,0	20,3	-	-
Terminale	20,6	48,9	-	-

* Bacheliers généraux et technologiques

Lecture : parmi les bacheliers généraux et technologiques ayant un an de retard, 31,4 % ont redoublé la classe de seconde. Parmi les bacheliers professionnels ayant deux ans de retard ou plus, 7,5 % ont redoublé la classe du CP.

N.B. Les bacheliers qui ont deux ans de retard ou plus ont redoublé plusieurs classes : le total excède donc 100 %.

(1) Les redoublements n'ont pas été étudiés pour les bacheliers professionnels au-delà du collège car les parcours qui conduisent à ce bac sont plus complexes.

Champ : entrants en sixième en 1995 dans un collège public ou privé de France métropolitaine.

Source : MEN-DEPP, panel d'élèves du second degré recruté en 1995

de cette voie (SMS, STL). C'est dans les autres séries technologiques (agricole, hôtellerie, musique...) que la part des bacheliers progresse ; cela suggère une tendance à la diversification des orientations au sein de la voie technologique, sachant que ces séries accueillent toujours très peu d'élèves (6 % des bacheliers technologiques du panel 1995).

30 % des élèves entrés en sixième en 1995 ont obtenu leur baccalauréat général ou technologique « à l'heure » ou « en avance », soit une progression de 3 points par rapport à ceux entrés en sixième en 1989. Cette amélioration est à mettre en relation avec

la baisse continue des redoublements ces dernières années [1] *. Le niveau redoublé varie fortement avec le type de baccalauréat (tableau 1). Les 16 % d'entrants en sixième qui obtiennent un baccalauréat général ou technologique avec un an de retard (session 2003) ont, pour la plupart, redoublé une classe du lycée ; la classe la plus fréquemment redoublée est la seconde, répétée par 31 % de ces élèves. Les 6 % d'entrants en sixième devenus bacheliers généraux ou technologiques en ayant redoublé deux fois ou plus au cours de leur scolarité cumulent le plus souvent un redoublement au lycée et un

redoublement au collège. Dans les deux cas, ce sont les classes terminales de ces cycles d'enseignement qui sont le plus souvent répétées : près de un quart (23 %) de ces élèves ont redoublé la troisième et la moitié la terminale. Les bacheliers professionnels ont été confrontés plus précocement à la difficulté scolaire : ils ont davantage redoublé au cours de leur scolarité primaire et au début du collège ; certains d'entre eux quittent ainsi l'enseignement général dès la classe de quatrième ou troisième.

Les chances de devenir bachelier sont très liées aux acquis et au retard scolaires à l'entrée en sixième

L'incidence du retard accumulé au cours de la scolarité primaire sur l'orientation de l'élève et sur l'obtention finale du baccalauréat est importante. Seul un quart des élèves ayant redoublé une fois dans l'enseignement primaire obtiennent le baccalauréat (tableau 2). Le constat est encore plus marquant pour les élèves ayant accumulé plus de un an de retard à l'entrée en sixième : seulement 13 % d'entre eux deviennent bacheliers. Obtenir un baccalauréat scientifique dès lors que l'élève a redoublé, ne serait-ce qu'une seule fois, au cours de sa scolarité primaire constitue un événement rarissime : seul 1 % des élèves du panel 1995 y parvient. À l'opposé, 93 % des jeunes « en avance » à l'entrée en sixième deviennent bacheliers, et 50 % d'entre eux sont lauréats de la série scientifique.

Ces fortes disparités de réussite se retrouvent lorsque l'on prend en compte le niveau en français et en mathématiques, mesuré par le score aux évaluations nationales de sixième. En effet, neuf élèves sur dix qui figuraient parmi les 25 % ayant obtenu les meilleurs résultats aux évaluations sont devenus bacheliers contre seulement un sur quatre de ceux qui se situaient dans le quartile³ le moins performant. Les écarts

* Les chiffres entre crochets renvoient à la rubrique « Pour en savoir plus », p. 6.

3. Les quartiles sont les trois valeurs qui séparent une série statistique en quatre parties égales ; un élève dont les résultats à l'évaluation nationale de sixième se situent dans le quartile supérieur (4^e quartile) fait partie des 25 % d'élèves les meilleurs en français et en mathématiques.

TABLEAU 2 – Proportion d'élèves ayant obtenu le baccalauréat selon certaines caractéristiques scolaires (en %)

	Bac	Bac GT	Bac S
Âge à l'entrée en 6^{ème}			
10 ans et moins	93,4	90,1	50,0
11 ans	73,4	62,7	19,9
12 ans	24,6	12,4	1,0
13 ans et plus	12,6	6,5	1,2
Niveau à l'entrée en 6^{ème}			
1 ^{er} quartile (inférieur)	26,4	13,0	1,0
2 ^e quartile	56,2	39,3	5,4
3 ^e quartile	77,7	68,3	17,4
4 ^e quartile (supérieur)	92,3	89,4	43,4
Secteur			
Tout public	67,8	58,0	19,2
Tout privé	78,4	67,4	25,0
Un changement public/privé	41,5	28,1	7,6
Un changement privé/public	71,3	62,5	18,8
« Zapping » départ public	53,4	41,5	7,6
« Zapping » départ privé	42,7	28,5	6,9
Ensemble	62,8	52,2	16,6

Lecture : parmi les élèves entrés en sixième en 1995, 67,8 % des élèves ayant effectué toute leur scolarité secondaire dans le secteur public ont obtenu le baccalauréat ; 58 % d'entre eux ont obtenu un baccalauréat général ou technologique, et 19,2 % un baccalauréat scientifique.

Champ : entrants en sixième en 1995 dans un collège public ou privé de France métropolitaine.

Source : MEN-DEPP, panel d'élèves du second degré recrutés en 1995.

de réussite selon le niveau en français et en mathématiques à l'entrée en sixième sont encore plus prononcés quand l'observation ne porte que sur le baccalauréat général ou technologique ou sur le baccalauréat scientifique. En particulier, l'obtention de ce dernier par un élève que ses scores aux évaluations nationales situaient parmi les 25 % de collégiens les moins performants est un fait rarement observé : seulement 1 % de ces élèves termine ses études secondaires en étant lauréat du baccalauréat scientifique. De plus, 82 % des bacheliers qui obtiennent la mention « très bien », avaient les meilleures performances (quartile supérieur) à l'entrée en sixième. L'importance des parcours scolaires dans l'enseignement primaire pour le bon déroulement de la suite de la scolarité de l'élève avait déjà été mis en évidence dans des études antérieures [2, 3].

4. Il s'agit ici d'un rapport logistique (ou *odds ratio*) qui mesure le rapport de chances entre deux groupes. Il rapporte le cas où un élève dont le père est enseignant obtient le baccalauréat et non celui dont le père est ouvrier non qualifié au cas inverse, un élève dont le père est ouvrier non qualifié obtient le baccalauréat et non celui dont le père est enseignant. Cette mesure a l'avantage de tenir compte du fait que l'on raisonne sur des taux ou proportions (valeurs comprises entre 0 et 100 %), contrairement à une simple différence de taux par exemple. À noter que même avec ce dernier indicateur, le constat d'une augmentation de l'écart entre les taux d'obtention du baccalauréat pour les deux groupes reste inchangé.

Les disparités sociales de réussite ont plutôt tendance à s'aggraver

Observées à l'aune de l'obtention du baccalauréat, les disparités sociales de réussite sont marquées : 91 % des enfants d'enseignants obtiennent le baccalauréat contre moins des deux tiers des enfants des employés de bureau et de commerce, la moitié des enfants d'ouvriers qualifiés et un peu plus de un enfant d'inactifs sur quatre (tableau 3). Comparativement à la situation qui prévalait parmi les élèves entrés en sixième en 1989, les écarts de réussite entre élèves originaires de milieux sociaux différents ont plutôt tendance à

TABLEAU 3 – Proportion d'élèves ayant obtenu le baccalauréat * selon le milieu social (en %)

Catégorie sociale de la personne de référence (PCS)	Bac		Bac GT		Bac S	
	Panel 1989	Panel 1995	Panel 1989	Panel 1995	Panel 1989	Panel 1995
Agriculteur	70,5	69,7	52,8	53,7	24,1	17,7
Artisan commerçant	57,4	63,5	46,0	53,6	12,5	13,4
Chef d'entreprise	74,0	83,9	65,6	76,7	21,7	29,6
Enseignant	86,7	90,6	84,2	86,6	44,8	40,2
Cadre	87,7	87,6	83,9	84,2	42,4	41,0
Profession intermédiaire	74,0	76,7	65,5	66,6	21,7	22,9
Employé de bureau	59,1	62,1	49,7	50,5	13,8	11,0
Employé de commerce	55,7	58,8	39,4	44,5	9,7	10,4
Employé de service	43,4	38,0	29,4	26,6	7,0	2,7
Ouvrier qualifié	50,8	52,9	37,9	39,1	8,7	8,7
Ouvrier non qualifié	42,4	40,7	30,4	27,7	6,4	4,6
Inactif	29,9	27,6	22,1	17,6	4,0	3,7
Ensemble	61,0	62,8	51,0	52,2	17,4	16,6

* Y compris brevet de technicien.

Lecture : parmi les élèves entrés en sixième en 1995, 90,6 % des enfants d'enseignants (professeurs et instituteurs) contre 40,7 % des enfants d'ouvriers non qualifiés ont obtenu le baccalauréat.

Champ : entrants en sixième en 1989 et en 1995 dans un collège public ou privé de France métropolitaine.

Source : MEN-DEPP, panels d'élèves du second degré recrutés en 1989 et 1995.

s'aggraver. En effet, un élève dont le père est enseignant a 14 fois plus de chances relatives d'obtenir le baccalauréat que celui dont le père est ouvrier non qualifié dans le panel 1995, contre seulement 9 fois dans le panel 1989⁴. Cette aggravation est sensible pour le baccalauréat général ou technologique. En revanche, le constat est moins évident en ce qui concerne le baccalauréat scientifique.

Cette aggravation des inégalités recouvre deux tendances principales. Pour la plupart des groupes sociaux, l'accès au baccalauréat progresse, mais à un rythme différent. C'est parmi les enfants de chefs d'entreprise et d'artisans-commerçants que la progression est la plus forte : la part d'entrants en sixième originaires de ces milieux sociaux devenus bacheliers augmente respectivement de 10 et 6 points. Cette tendance touche tous les types de baccalauréat pour les enfants de chefs d'entreprise, mais est plus concentrée sur les baccalauréats technologiques et professionnels pour les enfants d'artisans et de commerçants. Une telle évolution peut être reliée aux transformations de l'exercice de ces deux professions : les chefs d'entreprise sont de plus en plus issus de la fraction la plus diplômée de l'encadrement, et les artisans commerçants sont en déclin dans la population active, ce qui porte leurs enfants à accroître leur niveau de formation initiale pour se reconvertir [4]. La part de bacheliers augmente aussi parmi les enfants d'enseignants, de professions intermédiaires, d'employés de commerce

ou de bureau ainsi que parmi les fils et filles d'ouvriers qualifiés ; mais l'augmentation est relativement plus faible et, le plus souvent, recouvre exclusivement une progression des parts de bacheliers technologiques et professionnels. À l'opposé, les élèves originaires des milieux sociaux les plus défavorisés (employés de service, ouvriers non qualifiés, inactifs) voient leurs chances de devenir bacheliers se contracter, voire baisser sensiblement dans le cas des enfants d'employés de service. Pour une part, ces fortes disparités sociales reflètent des différences de réussite qui se sont développées au cours de la scolarité élémentaire. En effet, selon leur milieu social, les élèves parviennent en sixième à un âge

et avec un niveau d'acquis sensiblement différents. Il reste donc à savoir si les différences de parcours scolaires traduisent avant tout un effet propre du milieu social, ou bien si ces disparités seraient surtout dues à d'autres facteurs, comme l'âge et le niveau à l'entrée au collège. L'analyse « toutes choses égales par ailleurs » permet d'évaluer les effets propres de certains facteurs, en prenant en compte les autres caractéristiques des élèves (tableau 4). Ainsi, lorsque l'on contrôle notamment l'âge et le niveau scolaire à l'entrée en sixième, les chances de devenir bachelier restent encore très inégales selon le milieu social. Quel que soit le type de baccalauréat, les écarts de réussite entre les enfants originaires des catégories

sociales qui réussissent le mieux (chefs d'entreprise, enseignants, cadres) et ceux qui appartiennent aux catégories sociales les plus confrontées à la difficulté scolaire (ouvriers, employés de service, inactifs) sont toujours prononcés. C'est sur l'obtention d'un baccalauréat général ou technologique que le lien entre réussite et origine sociale est le plus fort, sans doute parce que les disparités de réussite sont redoublées par des différences de choix d'orientation : on sait, en effet, qu'à résultats scolaires équivalents, les enfants des catégories sociales les plus confrontées à la difficulté scolaire demandent moins souvent, en fin de troisième, une orientation en seconde générale ou technologique [5].

TABLEAU 4 – Impact « toutes choses égales par ailleurs » des caractéristiques sociales et scolaires de l'élève sur ses chances de devenir bachelier

Caractéristiques		Probabilité de devenir bachelier	Probabilité de devenir bachelier GT	Probabilité de devenir bachelier S
Modalité de référence		coefficient	coefficient	coefficient
PCS ouvrier qualifié	agriculteur	0,32	ns	0,33
	artisan commerçant	ns	0,39	ns
	chef d'entreprise	0,86	1,11	0,53
	enseignant	0,78	0,97	0,54
	cadre	0,49	0,86	0,64
	profession intermédiaire	0,46	0,53	0,34
	employé bureau	0,20	0,30	ns
	employé commerce	0,38	0,37	ns
	employé service	ns	ns	-0,77
	ouvrier non qualifié	-0,24	-0,30	-0,38
	inactif	-0,37	-0,44	ns
	Âge à l'entrée en 6^e 11 ans	10 ans et moins	0,84	0,87
12 ans		-1,19	-1,45	-1,65
13 ans et plus		-1,78	-1,85	-0,99
Quartile évaluation 6^e 3 ^e	1 ^{er} (inférieur)	-1,48	-1,96	-2,24
	2 ^e	-0,63	-0,91	-0,94
	4 ^e (supérieur)	0,83	1,00	1,03
Sexe garçon	filles	0,60	0,79	-0,41
	garçons	ns	ns	ns
Diplôme de la mère BEP	sans diplôme	-0,46	-0,51	ns
	CEP	-0,45	-0,44	ns
	BEPC (brevet)	ns	ns	ns
	CAP	-0,24	-0,27	ns
	bac	ns	0,23	0,36
	supérieur	0,57	0,68	0,63
Rapport à l'immigration famille non immigrée	famille mixte	ns	ns	0,22
	immigrée Maghreb	0,81	0,96	0,52
	immigrée Afrique	0,99	1,30	0,67
	immigrée Portugal	0,46	0,69	ns
	immigrée Turquie	ns	ns	ns
	immigrée Asie SE	0,83	0,62	0,68
	immigrée autre	0,55	0,62	ns
Structure parentale père et mère	monoparentale	-0,33	-0,34	-0,24
	recomposée	-0,44	-0,38	-0,58
	autre situation	-0,60	-0,47	ns
Choix du secteur tout public	tout privé	ns	ns	ns
	1 changement pub/pr	-1,03	-1,33	-0,67
	1 changement pr/pub	ns	ns	-0,22
	« zapping » départ public	-0,74	-0,80	-0,98
	« zapping » départ privé	-0,94	-1,26	-0,82

Lecture : à caractéristiques mentionnées comparables, les filles obtiennent plus souvent le baccalauréat que les garçons puisque le coefficient estimé est positif (0,60) et significatif au seuil de 1 %.

Les coefficients les plus significatifs, à 1 %, sont présentés en bleu, ceux à 5 % en maigre noir ; au-delà, ils sont marqués non significatifs (ns).

N.B. Le diplôme du père et la taille croisée avec le rang dans la fratrie ont été contrôlés dans ce modèle mais ne sont pas présentés ici.

Champ : entrants en sixième en 1995 dans un collège public ou privé de France métropolitaine.

Source : MEN-DEPP, panel d'élèves du second degré recrutés en 1995.

À caractéristiques comparables, les enfants d'immigrés obtiennent plus souvent le baccalauréat que les autres jeunes

Une part importante des élèves est aujourd'hui issue de l'immigration ; 10 % des élèves du panel 1995 sont des enfants d'immigrés⁵ et 5 % d'entre eux appartiennent à une famille mixte où un seul des parents est immigré. Si, globalement, ces élèves obtiennent moins souvent le baccalauréat que les autres jeunes, leur degré de réussite varie assez nettement selon le pays d'origine : alors que seulement le tiers des élèves d'origine turque deviennent bacheliers, la moitié des enfants d'immigrés maghrébins, portugais et africains obtiennent ce diplôme. Les élèves d'origine asiatique réussissent le mieux : les deux tiers d'entre eux terminent leur scolarité secondaire avec le baccalauréat (*tableau 5*). Les enfants issus d'une famille mixte ne se démarquent pas beaucoup de ceux de famille non immigrée : quelles que soient la voie et la série du baccalauréat, ils obtiennent ce diplôme dans des proportions

comparables à celles des élèves dont aucun des parents n'est immigré.

Cependant, si les enfants d'immigrés se distinguent des autres élèves du fait que leurs parents sont nés étrangers dans un pays étranger, ils appartiennent aussi pour les trois quarts à une famille dont la personne responsable est ouvrière, employée de service ou inactive. Seulement un tiers des jeunes qui n'ont pas de parents immigrés sont dans cette situation. Leurs parents sont aussi plus souvent peu diplômés : seuls 12 % des pères et 14 % des mères immigrés possèdent au moins le baccalauréat. Leur plus grande difficulté scolaire n'est pas indépendante de cette situation. Les différences de réussite entre les enfants d'immigrés et les autres jeunes se construisent aussi dès l'enseignement élémentaire, d'où des écarts de niveau importants à l'entrée au collège.

Or, si leurs caractéristiques à l'entrée en sixième étaient comparables, les enfants d'immigrés auraient des chances de devenir bacheliers égales ou supérieures à celles des autres jeunes (*tableau 4*). La hiérarchie de réussite reste très liée au pays d'origine : toutes choses égales par ailleurs, ce sont les jeunes dont les parents sont originaires

d'Afrique subsaharienne, du Maghreb et d'Asie du Sud-Est qui connaissent la plus grande réussite. Cette probabilité plus élevée de devenir bachelier s'observe pour tous les baccalauréats mais est moins prononcée pour le baccalauréat scientifique – qui est aussi la série la plus sélective en matière de niveau scolaire. En revanche, quel que soit le type de baccalauréat, aucune différence significative avec les jeunes appartenant à une famille non immigrée ne s'observe pour les jeunes d'origine turque, comme pour ceux de famille mixte (à l'exception du baccalauréat scientifique). On sait par des études réalisées sur les enfants d'immigrés de ce panel que cette probabilité plus forte de devenir bachelier reflète d'abord un niveau d'ambition scolaire plus élevé que les élèves de mêmes caractéristiques, associé à une forte volonté de mobilité sociale [6].

Les élèves qui ne vivent pas avec leurs deux parents ont moins de chances de devenir bacheliers

Par ailleurs, les élèves vivant en famille monoparentale ou recomposée ont une probabilité plus faible de terminer leurs études secondaires avec le baccalauréat que ceux qui vivent avec leurs deux parents : seulement 51 % des premiers contre 67 % des seconds sont devenus bacheliers (*tableau 5*). Les chances de devenir bachelier sont encore plus faibles parmi les élèves qui connaissent une autre situation (ils vivent en orphelinat ou sont placés dans une famille d'accueil) ; seulement le tiers d'entre eux obtiennent ce diplôme.

Le désavantage associé à de telles situations familiales persiste quand on prend en compte le degré d'acquis, l'âge d'entrée en sixième et les autres caractéristiques familiales (*tableau 4*). Mais, contrairement à ce qu'on observait ci-dessus, la moindre réussite est alors plus prononcée pour les enfants qui vivent dans une famille

TABLEAU 5 – Proportion d'élèves ayant obtenu le baccalauréat selon certaines caractéristiques sociodémographiques (en %)

	Bac	Bac GT	Bac S
Sexe			
Garçons	56,5	44,7	17,5
Filles	69,6	60,1	15,7
Diplôme de la mère			
Aucun	42,7	30,1	5,6
CEP	50,1	36,8	8,2
BEPC	66,4	53,0	14,3
CAP	60,6	46,9	10,5
BEP	70,7	57,7	13,6
Baccalauréat	81,0	73,2	26,8
Supérieur	90,2	86,2	41,3
Structure parentale			
Père et mère	66,7	55,9	18,9
Monoparentale	51,2	40,8	9,8
Recomposée	51,1	41,1	8,7
Autre situation	33,9	25,9	5,4
Origine de la famille			
Non immigrée	64,2	53,5	17,4
Mixte	61,8	53,0	19,9
Immigrée Maghreb	50,8	38,6	7,0
Immigrée Afrique	55,0	44,8	9,4
Immigrée Portugal	51,3	40,2	6,3
Immigrée Turquie	32,9	23,8	4,7
Immigrée Asie Sud-Est	66,8	52,0	19,7
Ensemble	62,8	52,2	16,6

Lecture : parmi les élèves entrés en sixième en 1995, 51,2 % des élèves vivant en famille monoparentale ont obtenu le baccalauréat ; 41,1 % d'entre eux ont obtenu un baccalauréat général ou technologique, et 9,8 % un baccalauréat scientifique.

Champ : entrants en sixième en 1995 dans un collège public ou privé de France métropolitaine.

Source : MEN-DEPP, panel d'élèves du second degré recrutés en 1995.

5. Selon la définition de l'INSEE, une famille est dite immigrée lorsque les deux parents (ou le seul parent en cas de famille monoparentale) sont nés étrangers dans un pays étranger. Si seul un des deux parents est né étranger dans un pays étranger, on parle de famille mixte. Lorsque aucun des parents n'est né étranger dans un pays étranger, il s'agit d'une famille non immigrée.

recomposée que pour ceux qui appartiennent à une famille monoparentale. Cet écart de réussite est particulièrement net pour le baccalauréat scientifique.

À caractéristiques comparables, aucune différence de réussite entre les élèves du secteur public et du secteur privé

Un des avantages d'un suivi longitudinal des élèves est de pouvoir connaître avec précision les choix de secteur tout au long de la scolarité secondaire⁶. Globalement, les écarts de réussite selon le secteur sont importants, quel que soit le type de baccalauréat (tableau 2). D'une part, quand la scolarité a été effectuée sans changement de secteur, 78 % des élèves du privé, contre seulement 68 % de ceux du public, terminent leurs études secondaires avec le baccalauréat. D'autre part, lorsqu'ils ont changé une fois de secteur, les élèves passés du privé au public réussissent beaucoup mieux que ceux qui ont fait le cheminement inverse : 71 % des premiers

6. Dans le panel d'élèves recrutés en sixième en 1995, le secteur de l'établissement n'est connu précisément qu'à partir du CM2. C'est pourquoi, ici, une scolarité effectuée « entièrement » dans le public s'entend « depuis le CM2 jusqu'à la dernière classe fréquentée ».

contre seulement 42 % des seconds deviennent bacheliers.

Ces premiers constats doivent être nuancés puisque les établissements des deux secteurs recrutent souvent des élèves aux caractéristiques sociales et scolaires sensiblement différentes [7]. De fait, à caractéristiques scolaires et familiales à l'entrée en sixième comparables, aucune différence significative quant aux chances d'obtenir le baccalauréat n'apparaît entre les élèves qui ont effectué toute leur scolarité soit dans le public, soit dans le privé (tableau 4). Les disparités de réussite qui apparaissent en première approche s'expliquent donc par les différences de recrutement des deux secteurs : les élèves du privé ont plus tendance à devenir bacheliers que ceux du public parce qu'ils bénéficient d'un environnement familial plus favorable et sont arrivés au collège avec un retard scolaire moindre et un niveau d'acquis plus élevé. En revanche, la moindre réussite des élèves ayant migré du secteur public vers le secteur privé au cours de leur scolarité apparaît nettement. Les élèves qui ont fait un changement inverse connaissent un destin scolaire beaucoup plus favorable puisqu'ils ne se distinguent pas significativement des élèves n'ayant jamais changé de secteur. Les changements n'ont en effet pas le

même sens. On quitte souvent le public consécutivement à des difficultés scolaires, alors que l'on migre davantage du privé vers le public par stratégie, notamment pour entrer en seconde dans un lycée disposant d'une CPGE. En cas de changements multiples, les élèves ont toujours une probabilité plus faible de devenir bacheliers que les élèves restés fidèles à leur secteur d'origine et cela quel que soit le secteur de départ et le type de baccalauréat. Ce phénomène de « zapping » est *a priori* toujours associé à des difficultés d'adaptation importantes. Ces résultats se retrouvent aussi pour l'obtention du baccalauréat général ou technologique, et même pour celle du baccalauréat scientifique. Les différences de réussite entre des élèves ayant toujours été scolarisés dans le même secteur (public ou privé) demeurent non significatives. En revanche, les effets négatifs associés aux autres situations de changements s'intensifient dans le cas du baccalauréat général ou technologique.

Aude Vanhoffelen, DEPP B1

Pour en savoir plus

[1] « Devenir des élèves neuf ans après leur entrée en sixième », *Note d'Information* 06.11, MEN-DEP, avril 2006.

[2] « Niveau d'acquisition à l'entrée en sixième et réussite au collège », *Note d'Information* 97.01, MEN-DEP, janvier 1997.

[3] S. Lemaire, V. Guyon et F. Murat, « Un élève sur deux entrés en 6^{ème} en 1995 fait des études dix ans plus tard », *INSEE Première* n° 1158, septembre 2007.

[4] M. Befly, « Moins d'artisans, des professions libérales en plein essor », *France, portrait social*, INSEE, édition 2006.

[5] J.-P. Caille, « Le vécu des phases d'orientation scolaire en fin de troisième et de seconde », *Éducation & formations* n° 72, MEN-DEP, septembre 2005.

[6] J.-P. Caille, « Perception du système éducatif et projets d'avenir des enfants d'immigrés », *Éducation & formations* n° 74, MEN-DEP, avril 2007.

[7] C. Tavan, « Public, privé – Trajectoires scolaires et inégalités sociales », *Éducation & formations* n° 69, MEN-DEP, juillet 2004.

www.education.gouv.fr
depp.documentation@education.gouv.fr

Les panels d'élèves du second degré recrutés en 1989 et 1995

Cette étude s'appuie principalement sur l'information recueillie dans le panel d'élèves du second degré recrutés en 1995. Depuis le début des années 70, le ministère de l'Éducation nationale étudie les parcours scolaires en observant jusqu'à la sortie du système éducatif des cohortes d'élèves recrutées au début de l'enseignement élémentaire ou secondaire. Le panel 1995 comprend 17 830 élèves, nés le 17 d'un mois, qui entrent en sixième ou sixième SEGPA (enseignement spécialisé) dans un collège public ou privé de France métropolitaine à la rentrée scolaire 1995. Pour obtenir un taux de sondage proche de 1/40^e, les élèves nés les mois de mars, juillet et octobre n'ont pas été retenus dans l'échantillon. Les scores obtenus aux épreuves nationales d'évaluation de sixième ont été recueillis et toutes les familles ont été interrogées en 1998. 86,5 % d'entre elles ont accepté de répondre à l'enquête. La situation scolaire a été actualisée au début de chaque année jusqu'à la sortie du système éducatif. Les jeunes du panel ont été interrogés au cours de la septième année d'études secondaires sur la manière dont ils avaient vécu leur scolarité, leur estime de soi et leurs projets universitaires et professionnels. Les bacheliers de l'échantillon ont été suivis dans l'enseignement supérieur.

À titre de comparaison, le panel 1989 (22 000 élèves) a été aussi mobilisé. Ce dernier a été constitué en retenant tous les enfants nés le 5 d'un mois, qui étaient à cette date scolarisés en sixième ou en section d'éducation spécialisée, dans un collège public ou privé de France métropolitaine. Son architecture, en matière de collecte d'informations, est proche de celle du panel 1995.

Cette étude prend en compte les 21 500 élèves du panel 1989 et 16 000 élèves du panel 1995 dont on a les parcours complets, et une variable de pondération a été appliquée dans les calculs pour le redressement des non-réponses.